

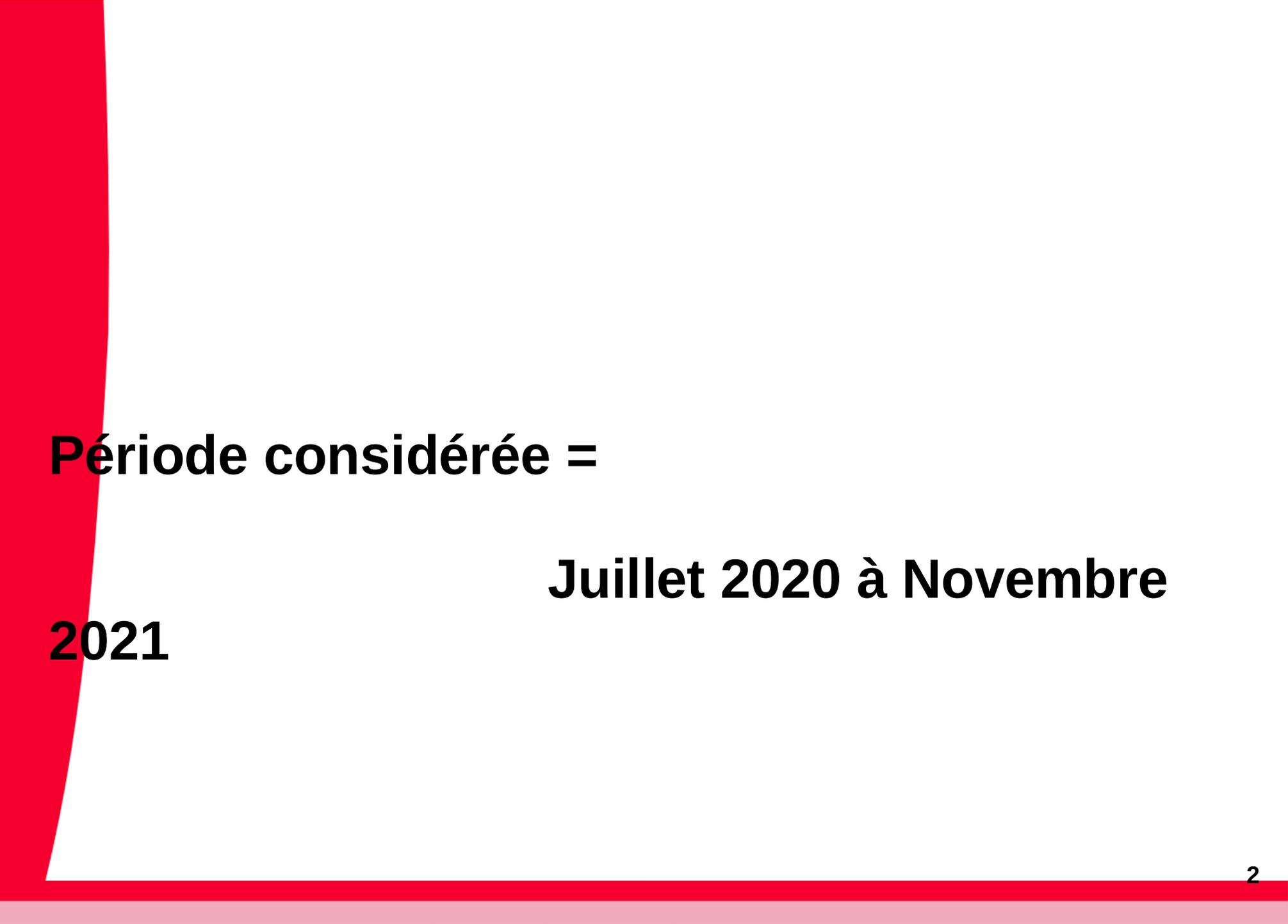
# Actions de l'inspection des installations classées

---

## Commission de suivi du site ALL'CHEM Montluçon

Réunion du 8 novembre 2021





**Période considérée =**

**2021**

**Juillet 2020 à Novembre**

- **4 inspections : 9 et 29/09/2020 et 4 et 16/03/2021**
- **1 contrôle inopiné sur les TAR (tours aéroréfrigérantes) le 14 juin 2021**

## **Inspection du 9 septembre 2020**

- **Examen du chantier de rénovation de la fosse des effluents liquides de l'atelier S1**
- **Chantier interrompu du fait de la sous-estimation, par le prestataire, des entrées d'eaux souterraines dans la fosse**
- **Examen de la situation compensatoire mise en place (rétention des effluents dans une petite fosse équipée de 2 pompes pour garantir la disponibilité du pompage vers la fosse de S2)**
- **Chantier achevé en été 2021**

## Inspection du 29 septembre 2020

- **Motif initiateur : vérifier la mise en place des moyens de détection des fuites de solvants et des débuts d'incendie (AP Mise en demeure du 13/12/2019)**
- **Ces moyens sont opérationnels**
- **Examen des autres exigences de l'AP du 18/09/2018 pour maîtrise risque incendie : encore des retards (cf Inspection du 16 mars)-**
- **Encore une fuite sur la toiture du bâtiment des pompes incendie**

## Inspection du 29 septembre 2020 - *suite*

- **Gestion des déchets : quantité nettement réduite mais il reste encore des déchets anciens**
- **Rejets de COV (composés organiques volatiles) dans l'air)**
  - Rejets > exigences ministérielles
  - Traitement prévu en 2021 devrait régler cela
- **Armoire réfrigérée pour les échantillons d'eau à analyser non encore installée**

## **Inspection du 16 mars**

- **Risques accidentels :**
  - **Exigences de l'AP (arrêté préfectoral) du 18/09/2018**
  - **Systeme de gestion de la sécurité (organisation et moyens humains)**
  - **Tests et maintenance des MMR (mesures de maîtrise des risques)**

**→ Réponse ALL'CHEM non encore fournie**

# Inspection du 16 mars

- **Risques accidentels :**
  - Net avancement du respect des exigences de l'AP du 18/09/2018 mais encore des retards : installation du poteau incendie pour les pompiers (prévu en été-fait), arrosage de la paroi Nord de l'atelier S1 en cas d'incendie du parc de solvants (fait), ajustement du débit d'eau incendie aux exigences réglementaires
  - Rigueur insuffisante pour le suivi des indisponibilités de matériels participant à la maîtrise des risques et l'éventuelle définition de mesures compensatoires
  - Manque de moyens humains pour bien faire fonctionner le SGS (système de gestion de la sécurité)

# Inspection du 16 mars

- **Risques chroniques :**
  - **Exigences de l'AP (arrêté préfectoral) du 18/09/2018**
  - **Rejets de COV**
  - **Déchets et produits intermédiaires**
- ➔ **Réponse ALL'CHEM non encore fournie**

# Inspection du 16 mars - Risques chroniques

- **AP 18/09/2018 : Il reste des retards :**
  - réparations sur réseaux d'eaux pluviales,
  - étude pollution des sols et définition des actions à faire,
  - étude des moyens de réduction de la pollution de l'air en cas de pic de pollution
- **Moyens de traitement des COV non encore définis** – réalisation annoncée en 2021 sera repoussée à 2022 – Rappel : résultat ERS (étude risques sanitaires) proche de l'acceptable

## Inspection du 16 mars - Risques chroniques

- La réduction des déchets se poursuit – plus que 3 tonnes de déchets ante 2020 à début novembre
- Le 16 mars, le respect des Qmax du calcul du montant des garanties financières n'est pas toujours garanti – selon ALL'CHEM, dès avril 2021, respect vérifié tous les 15 jours

# Inspection du 4 mars

- **Équipements sous pression**
  - **Inspection suite à 7 constats lors de l'inspection du 17/10/2019**
  - **Les 7 constats ont été levés**
  - **1 constat : retard de requalification de 4 équipements d'un groupe de réfrigération ( absence de la responsable maintenance) - soldé en août 2021**

# Inspection du 16 mars chez PROJISO

- **Site voisin d'ALL'CHEM en régime Déclaration ICPE**
  - Inspection dans le cadre d'une action nationale
  - **Pas de potentiel de danger pouvant induire un accident majeur sur le site ALL'CHEM**

## **MAIS** toutefois

- **Nécessité d'analyser les risques liés à la chaudière à gaz naturel (risque d'explosion dans un local sans surface souffable)**
- **Faire contrôler canalisation de gaz nat. dans l'usine – *fait***

# Les autres contrôles

## 1 sur 2

- Suivi des résultats des mesures sur les effluents liquides (GIDAF)
- Suivi des résultats des mesures de légionelles dans l'eau des TAR (GIDAF)
- Contrôle déclaration annuelle des rejets dans l'air, dans l'eau et des déchets
  - Stabilité des rejets de COV : 122 tonnes en 2020, 114 tonnes en 2019, 165 tonnes en 2018)

# Les autres contrôles

## 2 sur 2 Étude pollution des sols

- Forte présomption :
  - de sources actives de pollution des sols
  - de pollution allant au-delà des limites du site
  - de pollution en amont hydraulique du site
- Recommandation :
  - de mener des analyses complémentaires ( approfondir 3 piézomètres, faire une analyse tous les trimestres en 2021)
  - rechercher les causes de pollution active du sol
  - approfondir la connaissance du voisinage (éventuelles utilisations des eaux souterraines, présence d'ERP avec risque sur air ambiant intérieur)
  - élaboration d'un plan de gestion pour définir la (les) solution(s) de traitement de la pollution des sols



Merci de votre attention